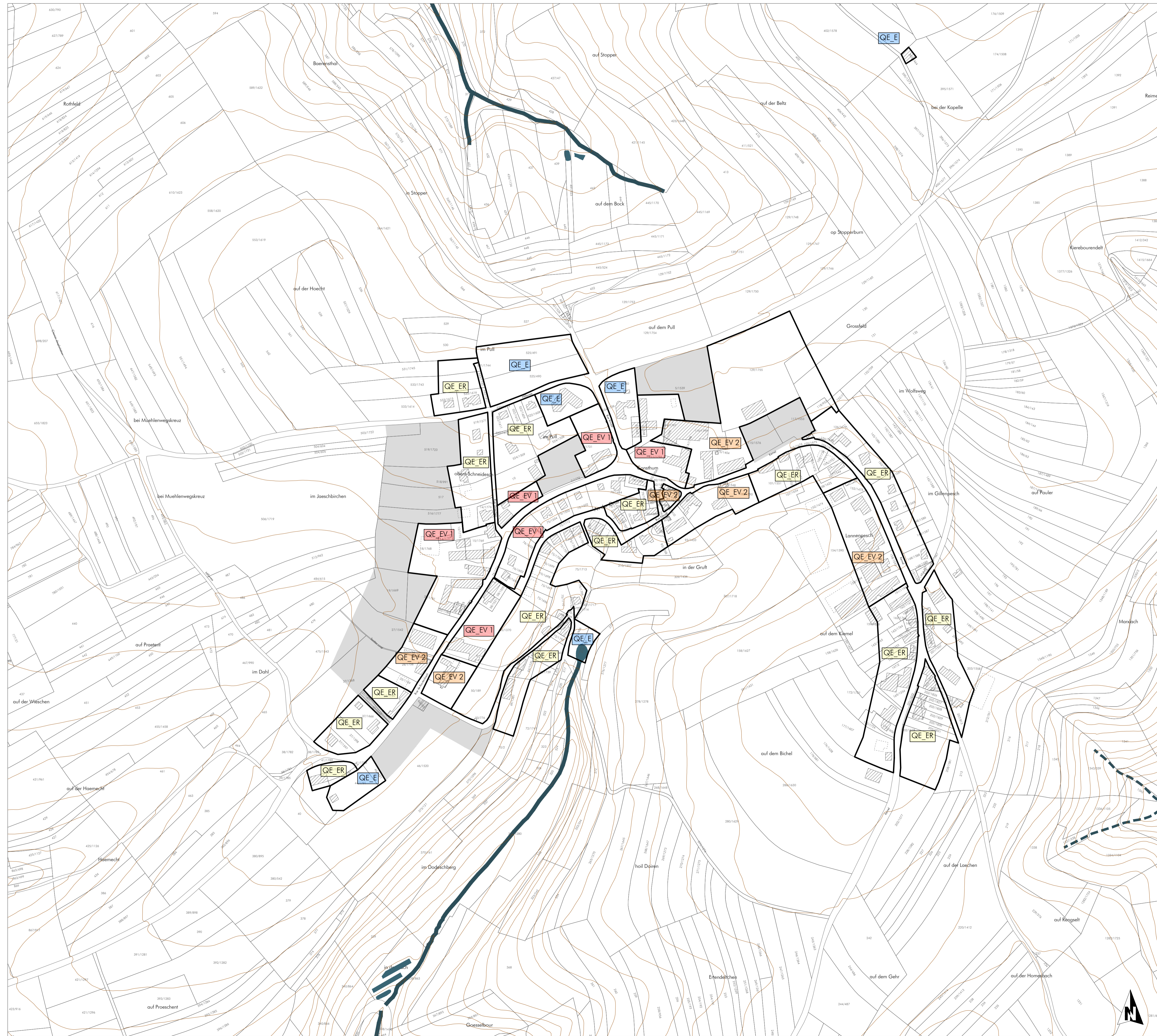


Plans d'aménagement particulier "quartier existant" - localité de Consthum



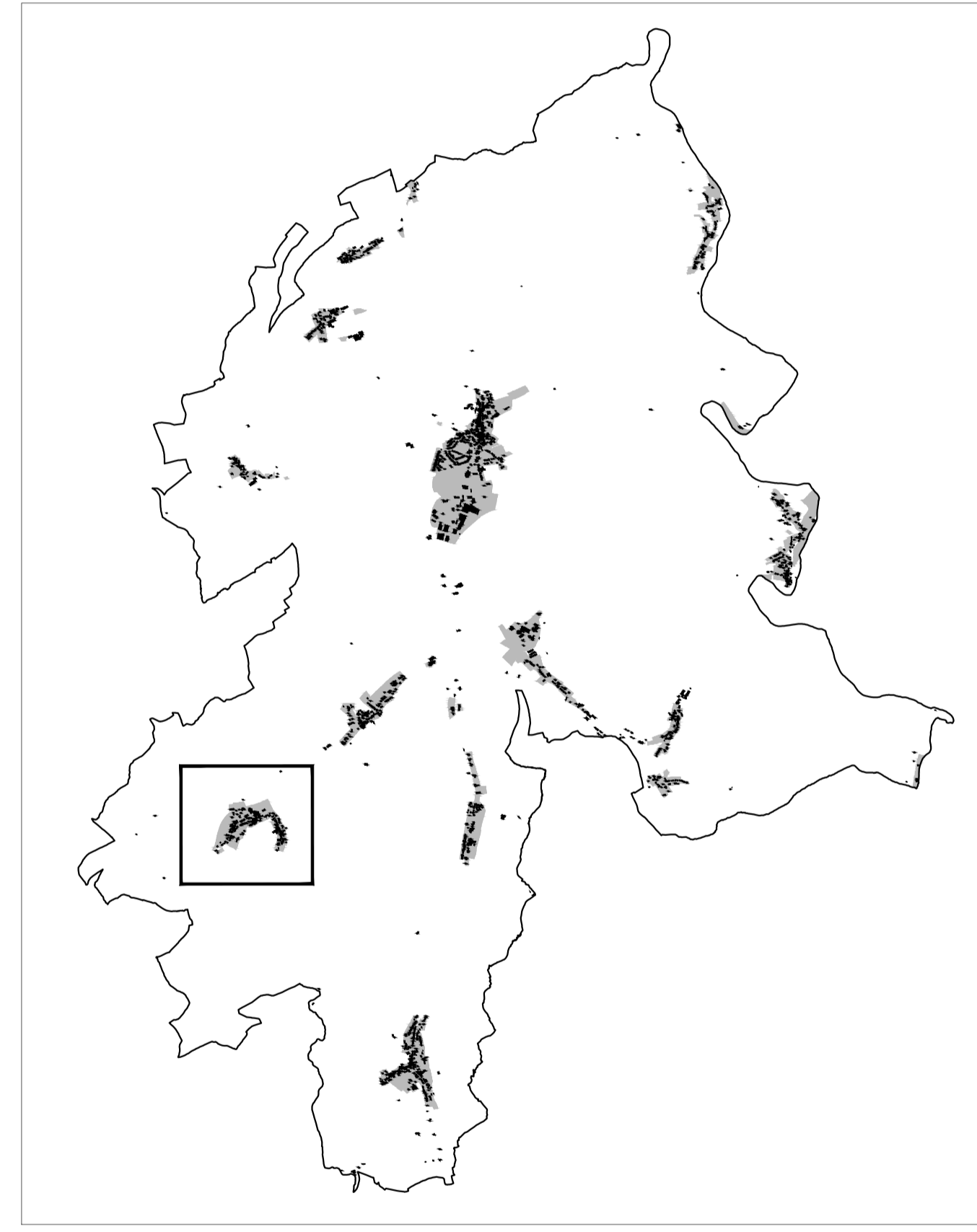
FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016, de la BD-L-TC 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant (PCN 2016) | Bâtiment supplémentaire à titre indicatif (PCN 2016 et 2016)
- - - Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau (équidistance 5m)

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

- ▭ **Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant"**
- QE_ER - espace résidentiel
- QE_EV1 - espace villageois 1
- QE_EV2 - espace villageois 2
- QE_E - équipements
- QE_A - activités
- QE_L - sports et loisirs (L 1, L 2, L 3.1, L 3.2, L 3.3)

Zones destinées à être urbanisation (non soumises au plans d'aménagement particulier "quartier existant")



Ref. n°: 18063/74C	
Avis de la Cellule d'Évaluation	26.10.2017
Vote du Conseil Communal	14.06.2018
Approbation du Ministre de l'Intérieur	03.12.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ A LETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG
BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ A LETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Albette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plans d'Aménagement Particulier "Quartier Existant"

Objet: Plan de localisation PAP QE - Consthum

Modifications	de	Date	Indice
Plan après avis et réclamations	C. Rabe	07.06.2018	A

Echelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_pap-qe_CT
Indice: A	Date: 07.06.2017
Élaboré: C. Rabe	Contrôlé: U. Truffner
	Validé: U. Truffner

Chaque édition est mise à jour et corrigée au plus près possible. Ce plan ne peut être imprimé à son lieu sans l'autorisation de l'éditeur. Ce plan ne peut être reproduit, copié, diffusé ou communiqué sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute réimpression est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.